

Mairie d'Auriac

Le Bourg

19220 AURIAC

Tél : 05.55.28.23.02

Fax : 05.55.28.29.82

commune.auriac@orange.fr



SOMMAIRE :

Informations municipales, Budget.

P 2, 3, 4 et 5

Les associations.

P8, 9, 10, 11, 12 et 13

Divers Auriac

6, 7, 14 et 20

Informations diverses

15, 16, 17, 18 et 19



Les Nouvelles d'Auriac 2017

ANNÉE 2017



Le « petit mot » du Maire

Chers Concitoyens,

Comme d'habitude, vous retrouverez dans ces pages ce qui a fait la vie d'Auriac durant cette année 2017. 2017, ce fut aussi la naissance de notre nouvelle Communauté de Communes baptisée " Xaintrie Val' Dordogne".

C'est le rassemblement des communes composant les anciens cantons de St Privat, Mercoeur et Argentat, moins la commune d'Altillac et plus la Commune de St Bazile de la Roche, qui devrait à terme nous permettre de mutualiser nos actions et ainsi de faire à plusieurs ce que demain nous ne pourrions plus réaliser seuls.

Nous devons apprendre à travailler ensemble, même si ce n'est pas toujours simple, l'esprit communautaire se construira dans la durée.

Lutter contre la désertification rurale, l'isolement, le manque d'installation d'entreprise, les déserts médicaux, l'éloignement des services publics ne pourra se faire qu'avec le concours de l'intercommunalité.

Certes nous ne l'avons pas choisie, puisqu'elle nous fut imposée par l'Etat, de même que les baisses massives de dotations, mais aujourd'hui, c'est à nous de l'accompagner, notre "interco" Xaintrie Val'Dordogne sera ce que les élus du territoire en feront.

Dans le meilleur des cas, un outil au service des Communes et de la Ruralité, et pour le pire, un échec parce que nous aurons gardé nos vieux réflexes individualistes et nous n'aurons pas su faire cause commune pour développer le partage, l'entraide et la solidarité sur l'ensemble de notre nouveau territoire de Xaintrie Val'Dordogne.

Bien sûr pour 2018, je vous souhaite collectivement la réussite de ce vaste projet pour que demain nos si beaux villages existent encore et prouvent ainsi, que NON la Ruralité n'est pas morte et qu'elle est même une chance pour notre pays au côté des territoires urbains et des grandes villes.

Bonne et Heureuse Année à tous.

Le Maire
Nicole Bardi





LE RECENSEMENT
PAR INTERNET
C'EST PLUS PRATIQUE !

MADAME, MONSIEUR,

Vous allez être recensé(e) cette année. Un agent recenseur se présentera prochainement chez vous. Il vous demandera de répondre à l'enquête sous quelques jours, et vous proposera de le faire sur internet. Il vous remettra à cet effet des codes personnels pour vous faire recenser en ligne. Si vous ne pouvez pas répondre par internet, vous pourrez toutefois utiliser des questionnaires papier que votre agent recenseur viendra récupérer.

À QUOI SERT LE RECENSEMENT ?

Le recensement permet de connaître le nombre de personnes qui vivent en France. **Il détermine la population officielle de chaque commune.** De ces chiffres découle la participation de l'État au budget des communes : plus une commune est peuplée, plus cette participation est importante. La connaissance précise de la répartition de la population sur le territoire permet **d'ajuster l'action publique** aux besoins des populations : décider des **équipements collectifs** nécessaires (écoles, maisons de retraite, etc.), préparer les **programmes de rénovation** des quartiers, déterminer les **moyens de transport** à développer...

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, utile à tous.

DES RÉPONSES STRICTEMENT CONFIDENTIELLES

Votre agent recenseur est tenu au **secret professionnel**, il est muni d'une carte officielle qu'il doit vous présenter. Je vous remercie de lui réserver le meilleur accueil. Vos réponses resteront confidentielles. Elles seront remises à l'Insee pour établir des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.



Le recensement est organisé du 18 janvier au 17 février 2018. Pour faciliter le travail de l'agent recenseur, il vous sera demandé de répondre rapidement après son passage.

Je vous remercie par avance de votre participation et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de ma considération distinguée.

Votre maire

Vu l'avis favorable du Conseil National de l'Information Statistique, cette enquête, reconnue d'intérêt général et de qualité statistique, est obligatoire, en application de la loi n° 51-711 du 7 juin 1951 modifiée sur l'obligation, la coordination et le secret en matière de statistiques.

Visa n°2018A001EC du Ministre de l'économie et des finances, valable pour les années 2018 à 2022.

En application de la loi n°51-711 du 7 juin 1951 modifiée, les réponses à ce questionnaire sont protégées par le secret statistique et destinées à l'Insee.

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, s'applique aux réponses faites à la présente enquête. Elle garantit aux personnes concernées un droit d'accès et de rectification pour les données les concernant. Ce droit peut être exercé auprès des directions régionales de l'Insee.

CAMBRIOLAGES

Comment se protéger ?

Quelques conseils simples :

- ne pas laisser entrer les inconnus et démarcheurs non annoncés, demander une carte professionnelle aux agents se réclamant d'une agence (EDF, GDF, télécom...);
- en cas de cambriolage, ne toucher à rien et prévenir aussitôt la gendarmerie en composant le 17.



Portes et fenêtres...

- fermer portes et fenêtres, même pour une courte période;
- > ne pas hésiter à renforcer les ouvrants les plus accessibles et les accès annexes (cave, garage...);
- > équiper les baies vitrées (très vulnérables aux intrusions) de verrous simples ou à clés.



Clés...

- ne pas laisser les clés sous un paillasson, dans la boîte à lettres, dans un pot de fleurs...
- > remettre ses clés à une personne de confiance;
- > ne ranger pas vos clés de voiture à des endroits évidents des voleurs (porte-clés derrière la porte ou dans l'entrée) pour éviter les « home-jacking ».

En cas d'absence...

- ne pas laisser la porte du garage ouverte sans voiture;
- ne pas laisser le courrier s'accumuler (le faire relever ou conserver à la poste);
- > éviter que le domicile soit plongé dans le noir dès le crépuscule (programmateurs d'éclairage ou d'appareils électriques);
- > demander à un voisin ou une personne de confiance de porter une attention vigilante à votre domicile (absence de plusieurs jours).

Les abords de la maison...

→ Faire

- entretenir la végétation de façon à ce que l'habitation et notamment les accès restent visibles depuis la rue;
- > équiper les abords de l'habitation d'un éclairage s'activant à la détection de mouvement.

→ Ne pas faire

- ne pas laisser d'outils à l'extérieur qui pourraient aider les malfaiteurs à entrer (tournevis, échelle, outils de jardinage...);
- > éviter de signaler les absences sur les réseaux sociaux ou répondeurs téléphoniques.



Vos biens...

- ne pas les « cacher » dans des endroits ciblés par les cambrioleurs (chambre, salle de bain, lingerie);

> placer vos biens les plus précieux dans un coffre scellé au sol ou dans un mur.

Pour aller plus loin, vous pouvez :



vous protéger :

- équiper votre habitation d'une alarme afin de détecter au plus tôt une intrusion et alerter;
- en cas d'absence prolongée, dans le cadre de l'opération tranquillité vacances, signaler vos absences à la gendarmerie;

> installer une clôture efficace sur le périmètre de votre habitation :

un modèle en treillis soudé de 2 m de hauteur permet de limiter les intrusions, haies végétales défensives (Berberis, cognassier du japon, rosier rugueux, pyracantha... qui s'intègrent parfaitement à tout type d'environnement et protègent les accès à votre propriété – attention toutefois aux jeunes enfants en raison de la présence d'épines prééminentes);

> solliciter des conseils (gratuits et sans engagement) auprès du référent-sûreté de la gendarmerie pour mieux protéger votre habitation : adressez-vous à votre brigade de gendarmerie.



Anticiper et limiter les désagréments d'un cambriolage :

- lister vos objets, notamment multimédia (n° de série), à conserver en lieu sûr (www.liste-objets-voles.fr);
- photographier les objets de valeurs (bijoux...);

> marquer vos objets les plus précieux : il existe dans le commerce des kits de marquage (dit ADN synthétique, chimique ou forensique) permettant d'identifier de manière unique les objets marqués et de pouvoir les rendre à leur propriétaire en cas de vol.

Contribuer à la sécurité de votre quartier :



- signaler les véhicules ou individus pouvant faire du repérage au « 17 » en donnant les éléments d'identification (marque, type, couleur, immatriculation, tenue vestimentaire...).

Votre brigade de gendarmerie est joignable aux coordonnées suivantes :

la carte grise à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



MES DÉMARCHES à portée de clic !

le permis de conduire à portée de clic !

DU NOUVEAU
pour mes démarches



MES DÉMARCHES à portée de clic !

SECTION D'INVESTISSEMENT BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

DEPENSES	138 603,85 €
<i>Immobilisations corporelles</i>	75 626,24 €
<i>Immobilisations incorporelles</i>	0,00 €
<i>Immobilisations en cours</i>	12 138,36 €
<i>Emprunts et dettes (rbt capital)</i>	34 191,25 €
<i>Subvention d'équipement versées</i>	16 648,00 €

RECETTES	313 040,47 €
<i>Subventions d'investissement</i>	44 463,70 €
<i>Cautions</i>	0,00 €
<i>Emprunts</i>	0,00 €
<i>Immobilisations corporelles</i>	12 448,00 €
<i>Dotations fonds et réserves</i>	71 840,42 €
<i>Excédent fonctionnement 2015</i>	183 387,59 €
<i>Opération d'ordre</i>	900,76 €

TOTAL	
<i>Dépenses</i>	138 603,85 €
<i>Recettes</i>	313 040,47 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	174 436,62 €
<i>Résultat N-1</i>	-170 283,59 €
<i>Solde</i>	4 153,03 €

Ces tableaux sont issus du Compte Administratif 2016

BUDGET ASSAINISSEMENT

Fonctionnement	
<i>Dépenses</i>	30 966,13 €
<i>Recettes</i>	28 502,84 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	-2 463,29 €
<i>Résultat N-1</i>	10 807,01 €
<i>Solde</i>	8 343,72 €

Investissement	
<i>Dépenses</i>	11 967,35 €
<i>Recettes</i>	18 209,06 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	6 241,71 €
<i>Résultat N-1</i>	64 135,75 €
<i>Solde</i>	70 377,46 €

BUDGET EAUX

<i>Fonctionnement</i>	
<i>Dépenses</i>	26 491,92 €
<i>Recettes</i>	33 588,98 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	7 097,06 €
<i>Résultat N-1</i>	59 197,98 €
<i>Solde</i>	66 295,04 €

<i>Investissement</i>	
<i>Dépenses</i>	28 018,90 €
<i>Recettes</i>	11 179,48 €
<i>Résultat de l'exercice</i>	-16 839,42 €
<i>Résultat N-1</i>	53 806,89 €
<i>Solde</i>	36 967,47 €

Saison camping 2017

	CA au 07/09/2016	CA au 27/11/2017	Différence	Prévu BP 2017
Pêche	1 946,00 €	1 838,00 €	-108,00 €	1 500,00 €
Loisirs	1 346,50 €	1 120,00 €	-226,50 €	1 000,00 €
Camping	24 086,35 €	25 124,75 €	1 038,40 €	22 000,00 €
Bar	26 736,61 €	18 856,90 €	-7 879,71 €	18 000,00 €
Total	54 115,46 €	46 939,65 €	-7 175,81 €	

Classes Vertes 2017

7 Séjours (10 jours) accueillis en 2017 pour la Ville de Paris

1 Séjour pour l'Association « vertes côtes », colonie de vacances du Havre (du 11 au 25 juillet 2017)

1 Séjour Vichy Val d'Allier Communauté d'Agglomération (du 14 au 19 Août 2017)

Hébergement des artistes pour le Marché de Noël 2017

Chiffre d'affaire global pour l'année 2017 : 89 578.55 €



Collecte des ordures ménagères

LE SAVIEZ-VOUS ?

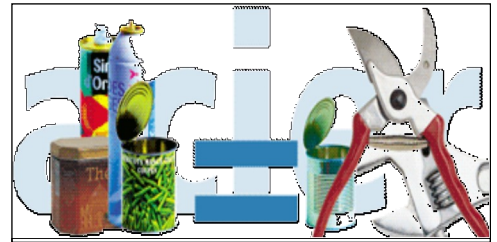
L'acier (aérosols, boîtes de conserve) se recycle à l'infini. Après avoir été fondu, il sera utilisé pour fabriquer de nouveaux objets domestiques (emballages, voitures, chariots...).

L'aluminium (canettes) se recycle à 100% et indéfiniment. Après refonte, il servira à fabriquer des pièces moulées pour l'automobile ou des engins de bricolage, des radiateurs...

Les briques, le papier et le carton, sont recyclés en papier sanitaire et domestique ou en papier cadeau. Lorsque les fibres réutilisées s'épuisent, de la pâte vierge est alors ajoutée pour obtenir à nouveau un recyclage correct.

Les plastiques selon leurs caractéristiques sont broyés pour obtenir granulés et paillettes puis recyclés, en fibres textiles, boîtes à œufs, fibres de rembourrage pour couettes ou anoraks, flaconnage de liquides alimentaires, de produits ménagers en tuyaux de protection pour câbles, en mobiliers urbains, bacs à fleurs, bidons, bacs de collecte....

100% recyclable et réutilisé à l'infini, le verre est recueilli dans les colonnes d'apport volontaires destinées à cet effet. Il est ensuite conduit vers les verreries ou il sera broyé puis refondu. Avec une bouteille de verre, je peux fabriquer la même bouteille de verre.



Communauté de Communes
XAINTRIE VAL DORDOGNE

Vous **TRIEZ**
Nous **RECYCLONS**

SERVICES TECHNIQUES
Le Claux - 19400 ARGENTAT SUR DORDOGNE - 05 55 28 96 50 - services.techniques@xaintrie-val-dordogne.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 / Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
www.xaintrie-val-dordogne.fr

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL DORDOGNE

Vous **TRIEZ**
Nous **RECYCLONS**

Les sacs transparents pour le tri sélectif sont à retirer gratuitement à la Mairie

SERVICES TECHNIQUES
Le Claux - 19400 ARGENTAT SUR DORDOGNE - 05 55 28 96 50 - services.techniques@xaintrie-val-dordogne.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 / Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30
www.xaintrie-val-dordogne.fr

Communauté de Communes
XAINTRIE VAL DORDOGNE

Vous **TRIEZ**
Nous **RECYCLONS**
sur **AURIAC**

ORDURES MÉNAGÈRES CONTAINERS

TRI SÉLECTIF CONTAINERS

Les sacs transparents pour le tri sélectif sont à retirer gratuitement à la Mairie.

TRI SÉLECTIF LE POINT D'APPORT VOLONTAIRE SALLE POLYVALENTE

- Une colonne à verres
- Une colonne à cartons, emballages, flaconnages, boîtes métalliques
- Une colonne à journaux, papiers.

UNE BENNE À ENCOMBRANTS

est installée sur la commune à l'automne.

UNE COLONNE À VERRES SUPPLÉMENTAIRE AU CAMPING

DÉCHETS VERTS ET ORGANIQUES

Composteurs au prix de 20€
Mais vous pouvez aussi composter « en tas »
Broyeurs de végétaux proposés gratuitement
Comment utiliser le broyat ?
En paillage et dans le composteur.
Pour tous renseignements, contactez les services techniques

3 DÉCHÈTERIES POUR LES AUTRES DÉCHETS

BONDIGOUX - 19400 MONCEAUX/DORDOGNE - 05 55 28 96 52
Du 01/10 au 30/04 du lundi au samedi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h
Du 01/05 au 30/09 du lundi au samedi de 8h à 12h et de 14h30 à 17h30
LES CHANAUX - 19220 SAINT PRIVAT - 06 79 28 39 97
Du lundi au mercredi de 14h à 17h30 et du jeudi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 17h30
LES FRAUX - 19430 GOULLES - 05 55 28 96 50
Le mercredi de 13h30 à 17h30, le vendredi de 13h30 à 17h30 et le samedi de 8h à 12h

LES DÉCHETS SUR LA COMMUNE D'AURIAC EN 2016

	Commune kg/an/hab	Service xio kg/an/hab	Moyenne nationale kg/an/hab (source ADEME)
Ordures ménagères	225 kg	234 kg	269 kg
Collecte Sélective/Points d'Apports Volontaires	42 kg	39 kg	47 kg
Verre	42 kg	32 kg	29 kg
Encombrants	53 kg	36 kg	11 kg

SERVICES TECHNIQUES
Le Claux - 19400 ARGENTAT SUR DORDOGNE - 05 55 28 96 50 - services.techniques@xaintrie-val-dordogne.fr
Du lundi au jeudi de 8h à 12h et de 13h30 à 17h30 / Le vendredi de 8h à 12h et de 13h30 à 16h30

System'eco 100% RECYCLAGES octobre 2017



Se prémunir des risques électriques

REGLES DE SECURITE LIEES A L'UTILISATION D'UN GROUPE ELECTROGENE



Pour pallier les coupures de courant, certains d'entre vous font le choix de s'équiper d'un groupe électrogène. Vous pouvez ainsi réalimenter temporairement votre installation en toutes circonstances. Toutefois, l'utilisation d'un groupe électrogène comporte des risques et doit faire l'objet d'une attention particulière pour éviter un accident.

1-LES REGLES DE SECURITE A RESPECTER :

Conformément à la norme UTE C 15-401, il est impératif que l'installation soit séparée du réseau à minima en ouvrant le disjoncteur.

Il est vivement recommandé de signaler cette manœuvre en apposant un « post-it » ou un macaron sur le disjoncteur pour éviter qu'une tierce personne ne le referme.

Pour se sentir pleinement en sécurité, l'utilisateur peut également installer un inverseur de sources 63 A, qui interdit le renvoi du courant du groupe électrogène vers le réseau public de distribution.

Outre l'ouverture du disjoncteur pendant l'utilisation, il convient de garder à l'esprit quelques règles de sécurité élémentaires :

- Ne pas raccorder le groupe électrogène sur une prise électrique (risque d'échauffement et d'incendie) ;
- Débrancher les appareils de forte puissance.

Il est vivement recommandé de solliciter les conseils d'un installateur électricien qualifié si cette solution est envisagée

2-QUELLES SONT LES CONSEQUENCES EN CAS DE NEGLIGENCE ?

Si l'utilisateur oublie d'ouvrir son disjoncteur, le courant engendré par le groupe électrogène va alimenter l'installation intérieure et le réseau public de distribution.



Cette mise sous tension artificielle d'une ligne, en théorie non alimentée, présente des **RISQUES POUR LES AGENTS ERDF TRAVAILLANT SUR LES RESEAUX.**



Une surtension pourrait également **ENDOMMAGER LE GROUPE ELECTROGENE** lors de la remise sous tension du réseau par les équipes Enedis.

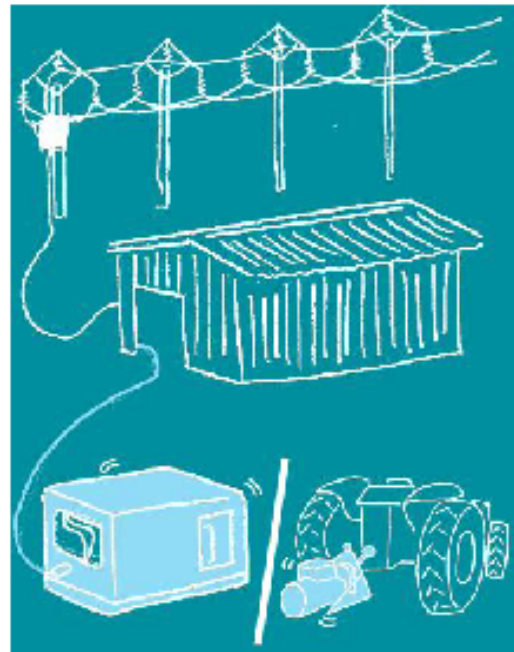
La sécurité est une préoccupation majeure pour Enedis.

Sécurité de tous : de ses collaborateurs, des riverains de ses installations, des ouvriers travaillant sur son réseau ou à proximité...

Pour en savoir plus : consulter le site de l'AFNOR : www.afnor.org/fiches/faq-reglementation

3-COMMENT RACCORDER VOTRE INSTALLATION ?

1. **SEPARER VOTRE INSTALLATION DU RESEAU DE DISTRIBUTION Enedis.**
2. **METTEZ VOTRE DISJONCTEUR GENERAL SUR 0** (à moins d'avoir installé un inverseur automatique entre le compteur électrique et le tableau électrique).
3. **SIGNALER VOTRE MANŒUVRE PAR UNE PANCARTE**
4. **POSITIONNER LE GROUPE ELECTROGENE A L'EXTERIEUR ET A L'ABRI** (le moteur thermique émet des gaz d'échappement toxiques et consomme de l'oxygène).



LE SAVIEZ-VOUS ?

En cas de crise, 2 000 groupes électrogènes sont conservés en permanence en état de marche sur les plates-formes logistiques Enedis d'Aix, Bordeaux et Orléans. Enedis peut s'en faire livrer 800 de plus grâce aux contrats passés avec des loueurs. De plus, sur toutes les plates-formes, 99 kits d'intervention (33 kits HTA, 33 kits BT et 33 kits branchements) et des stocks stratégiques sont tenus en réserve, permettant aux équipes d'intervention de fonctionner.

Enedis attire votre attention sur le fait que les éléments contenus dans ce support ne revêtent qu'une portée strictement informative et ne sauraient en aucun cas se substituer à la réglementation et aux clauses des contrats d'accès au réseau en vigueur.

Investissements réalisés en 2017 **BUDGET PRINCIPAL**

Programme Voirie 2017

Village de Selves
Village de Lalo
VC de la route de Job au Village de Selves
Coût : 65 006.95€HT
Financement :
Conseil Départemental 19 : 10 000.00 €
Autofinancement Commune : 55 006.95 €



Schéma d'Orientation DECI – Etude protection incendie des villages

Coût : 3 250 €HT
Financement :
Conseil Départemental 19 (20%) : 813.00 €
Autofinancement Commune : 2 437.00 €

Nomination des rues du Bourg et numérotation des habitations

Coût : 5 832.50 €HT
La Poste : 2 231.50 € – Plaques de rues et numéros : 3 601.00 €
Financement :
DETR (Etat) 30% : 1 749.75 €
Autofinancement Commune : 4 082.75 €



Renouvellement extincteurs 2017

Coût : 868.81 €HT

Achat d'un nettoyeur H.P. thermique

Coût : 1 190.00 €HT

Achat d'une débrousailluse ISEKI

Coût : 581.67 €HT

Aménagement d'un parcours de Canyoning à Redenat

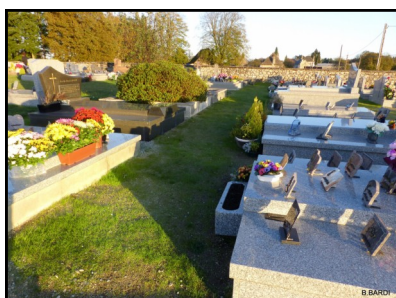
Coût : 18 300 €HT
Financement :
Fonds Européens LEADER 80% : 14 640.00 €
Autofinancement Commune : 3 660.00 €



Investissements réalisés en 2017 **BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT**

-Eau – Réalisation d'un Diagnostic de Réseau et Etablissement d'un Schéma directeur « AEP » en cours.
-Programme de mise en œuvre d'équipements de sectorisation complémentaires sur ce réseau, en cours.

Mise en gazon cimetière





Notre comité célèbre la mémoire de nos anciens ayant participé à la défense de notre patrie.
Notre génération a participé aux combats du Maghreb.
Nous participons à la vie de notre commune par des thés dansants, concours de belote et bénévolat aux autres associations.

Pour les fêtes patriotiques, nous sommes présents auprès des citoyens et de Mme le Maire.

Un Séjour CLASSES VERTES

SÉJOUR DU 09 AU 19 OCTOBRE 2017 - ENSEIGNANT : MR GALLEAN DIDIER
ÉCOLE : 21, RUE ST LOUIS EN L'ÎLE
75004 PARIS

Madame le Maire,
Toute la classe vous remercie pour l'accueil que les habitants et les personnels nous ont donné.
Nous avons beaucoup apprécié Betty et Nina, nos monitrices de poney.
Colette, Irène, Annie nous ont chouchouté : on a bien mangé, tout était très bon.
Notre linge a été souvent lavé.
Cathy nous a appris beaucoup de choses sur la nature.
Enfin, nous avons eu plaisir à être dans votre école et de rencontrer la classe d'Auriac et sa maîtresse.

Encore merci pour ce beau séjour. Merci aussi à Sylvie, secrétaire de mairie qui passait chaque jour prendre des nouvelles.
Votre village est joli, la nature magnifique.
Nous espérons revenir un jour en vacances à Auriac.

Les élèves de CE2/CM1

SÉJOUR CLASSES VERTES
DU 09 AU 19 OCTOBRE 2017
ÉCOLE : 21, RUE ST LOUIS EN L'ÎLE
75004 PARIS
ENSEIGNANT : MR GALLEAN DIDIER





Le compteur Linky Bientôt dans votre commune

C'est quoi le compteur Linky ?

Le compteur Linky est un compteur d'électricité de nouvelle génération. Il peut recevoir des ordres et envoyer des données sans l'intervention physique d'un technicien. 35 millions de nouveaux compteurs vont être déployés partout en France entre fin 2015 et 2021. L'ensemble des particuliers, des professionnels et des entreprises sont concernés.

■ Le nouveau compteur Linky prend la place de l'ancien



Sa taille est identique à celle de votre compteur actuel.
Ni le nouveau compteur, ni sa pose ne vous seront facturés.

Que m'apporte le compteur Linky ?

■ Grâce au nouveau compteur, bénéficiez de nouveaux services !

PLUS BESOIN D'ÊTRE PRÉSENT

Le relevé se fait à distance, et devient quotidien.

SANS RENDEZ-VOUS

Les interventions techniques courantes se font à distance, sans vous déranger, et dans des délais plus rapides.

DÉPANNAGE ENCORE PLUS RAPIDE

En cas d'incident ou de panne, le diagnostic est facilité, et Enedis vous dépanne plus vite.

MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE

Une meilleure maîtrise de votre consommation d'électricité grâce au suivi quotidien sur Internet.

ESPACE PERSONNEL

Suivez vos consommations d'électricité : jour par jour, par historique et comparaisons.

EN 2017 A AURIAC



A.F.S.G.T.
 Association Française
 du Syndrome Gilles de la Tourette

SAMEDI 30 SEPTEMBRE 2017

AURIAC

(Corrèze)

JOURNÉE MALADIES RARES ET ORPHELINES
 15 h 30 : COLLOQUE sur la maladie avec des intervenants
 (Médecins, Enseignants, Responsable A.V.C., MDPH Corrèze)
 Tous les spectacles sont gratuits.

17 h 00 : **THÉÂTRE**
 avec la troupe les "Xaintrigolos"
 18 h 45 : **APÉRITIF OFFERT**
 19 h 45 : **REPAS REGIONAL**

15 € et 10 € pour les - de 12 ans. Réservation avant le 10 Septembre
 Renseignements au 06 75 56 21 33 - Email : afgmsscentral@yahoo.com

20 h 30 : **CONCERT**
 avec **MARJOLINE PAÏTEL**
 et **SÉBASTIEN DEBARD**

UNE BOURRICHE SERA ORGANISÉE.
 TOUTES LES RECETTES SERONT VERSÉES À L'ASSOCIATION
 UN LÈVE-SÈRE À VOTRE DISCRETION.

Nos Partenaires :
 ► AURIAC Corrèze ► la Concom Xaintrie ValDordogne ► Les Xaintrigolos ► Palais Athlét Massat Central
 ► la Caisse Epargne Auvergne-Limousin ► www.imprimerie-verzy.fr

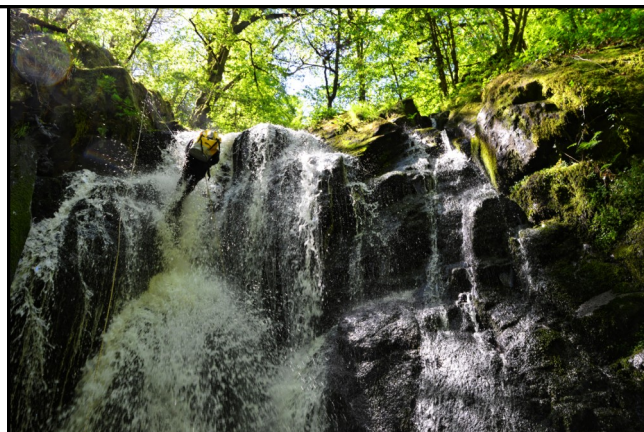


CANYON DES GORGES DU CHAL

CANYON REDENAT

Le canyonisme, que tout le monde nomme le canyoning, est une activité sportive très ludique de découverte d'une rivière ou d'une gorge, ou se mêlent une progression à travers la nage, des sauts dans des bassins, des descentes de cascades en rappel, des glissades dans des toboggans naturels.

Très en vogue et très pratiqué en France dans les massifs de montagne principalement, la dynamique arrive chez nous en Limousin.



En 2015 Aurélie Lecanu et Maxence Van Nieuwenhuyse, gérant de la société Escapade Nature à Argentat, Vincent Terrisse guide de haute montagne dans le Cantal et spécialiste de cette discipline à travers le monde depuis plus de trente ans, explorent le canyon de Redenat sur la commune d'Auriac Corrèze, puis proposent à la Mairie d'Auriac son aménagement pour la pratique du canyonisme.

Au printemps 2017, après un travail performant de mise en place par Madame le Maire, Nicole Bardi et son conseil municipal, ainsi que de nombreux services de l'état et du conseil départemental de la Corrèze, le feu vert est donné pour l'équipement du canyon de Redenat afin de l'ouvrir au public concerné.

Tout a été mis en œuvre pour que ce site devienne une référence, privilégiant la sécurité, la convivialité et la découverte associée à la mise en valeur de l'environnement.

Redenat devient ainsi le premier canyon équipé en Limousin.

L'année 2017, première année de pratique, a vu passer plus de 100 personnes enchantées par la beauté du site.

Nous tenons, Aurélie, Maxence et moi-même, à saluer et remercier très chaleureusement, Nicole Bardi et son Conseil Municipal, ainsi que tous les partenaires de la Corrèze qui nous ont fait confiance pour l'équipement de ce canyon.

Vincent Terrisse



LES ASSOCIATIONS

LES COURRIJOURS

Les Courrijous, les jardins Sothys et le marché de Noël...

L'alerte neige de novembre nous avisait : Cette année la carte postale souvenir de cette 3^{ème} édition du marché de Noël sera enneigée et le décor sera bucolique !

Le Père Noël, messager de l'hiver, ce vieillard débonnaire à la barbe blanche, avait décidé de plumer ses oies au dessus d'Auriac !

Après de nombreuses heures de travail, en partenariat avec les Jardins Sothys, Auriac était prêt à accueillir les 16 et 17 décembre, une nouvelle édition du Marché de Noël intime, authentique et chaleureux. Dès 14h le samedi, la magie de Noël opérait.

Le décor étincelant soulignait le patrimoine architectural de notre village, complété par des airs de musique traditionnels. Le grand sapin paré de boules rouges trônait sur la place nouvellement baptisée « Place de la Tour César ». Malgré la neige, effectivement présente, les visiteurs sont venus nombreux se glisser dans ce hameau de chalets de bois installés autour de l'église. Ils sont venus, sous un chapiteau, flâner devant les créations d'une quarantaine d'artisans passionnés qui rivalisent d'imagination: de quoi repartir avec des cadeaux originaux ! Tout au long de ces deux jours, en famille ou entre amis, les visiteurs ont laissé leur imagination vagabonder dans ce petit bourg, gardien d'un art de vivre où la convivialité et l'hospitalité sont un art essentiel.



Sous un chapiteau « gourmand » dédié aux produits authentiques de notre terroir, ils ont eu le choix entre de nombreux plaisirs gustatifs, notamment le traditionnel vin chaud aux épices, les crêpes au sucre, la soupe villageoise et les frites maison...

Dans la grange Tulinac du bourg, une vingtaine d'acteurs comme figés dans le temps, de l'Association de Mise en Valeur du Patrimoine de Bri-diers ont présenté une scène sonore et visuelle d'un Noël 1900.

Dans la petite église, un cheminement a permis aux visiteurs de s'émerveiller autour d'une trentaine de scènes de crèches miniatures du monde aimablement prêtée par Madame Mas. Les anciens auriacois ont également pu redécouvrir leur crèche polychrome restaurée.

Le samedi soir, l'ensemble vocal « Gaucelm Faydit d'Uzerche » a résonné dans le chœur de l'église.

Le dimanche matin, la messe traditionnelle de l'Avent accompagnée du collectif folklorique « Lou Gerbassou » d'Ambazac a permis aux fidèles de se retrouver pour s'imprégner de l'esprit Noël.

Mais Noël c'est avant tout, la fête des enfants et il est important qu'elle perdure. Le marché de Noël d'Auriac est pour eux une parenthèse enchantée dans ce calendrier de l'Avent.

Le Père Noël existe, il était à Auriac !

L'émerveillement et le rêve étaient au rendez-vous, l'occasion pour ces enfants de plonger dans une ambiance féerique et festive, de s'évader et de vivre des moments privilégiés mêlés de joie et d'insouciance : Vivre une belle histoire pour perpétuer la tradition.

Sans nul doute, ils sont repartis embués de pensées magiques qu'ils se plaisent à inventer dans leur imaginaire naïf. Longtemps, ils garderont l'image de ce vieil homme barbu et sage rencontré à Auriac, qui quelques jours plus tard leur aura déposé des joujoux au pied du sapin.

LES XAINTRIGOLOS

Les Xaintrigolos sont en pleine forme. Ils ont même changé de Président et c'est Daniel LEOTY qui a été élu.

Cette année, 10 représentations dont une en faveur de l'Association Française du Syndrome de Gilles de la Tourette Massif central à Auriac, bien sur avec la collaboration de Mr TIBLE, Président de l'association locale.

En octobre, ils ont fait découvrir à 120 personnes, la cuisine basque et le chanteur Jean-Michel ZANOTTI et ses musiciens.

Maintenant ils travaillent à l'élaboration du nouveau spectacle qui aura lieu en septembre 2018.

Souhaitons leur bon vent.



LA CHASSE A AURIAC

2017 était une année électorale, nous avons donc renouvelé le bureau, Jean-Pierre Rigaudie ne souhaitant pas repartir a été remplacé par Loïc Gire, merci à Jean-Pierre pour les services rendus auprès de la société de chasse d'Auriac et félicitations à Loïc pour son implication. 2017 nous avons aussi fêté les 80 ans de notre doyen Marcel Chazoule, nous lui souhaitons encore beaucoup de saison de chasse à venir. Le nombre de chasseur se maintien malgré leur vieillissement, le permis 0 euros est toujours d'actualité pour 2018, certainement la dernière année alors n'hésitez pas à le passer on vous accueillera avec le plus grand plaisir. Les animations 2017 ont connu un vif succès, la quine a fait salle comble rendez-vous le 27 janvier 2018 pour la prochaine, le cerf à la broche toujours aussi bon,



bravo à nos cuisiniers changez rien et enfin le ball trap marche toujours aussi fort merci aux 4/4 pour leur démonstration. Notre activité principale est toujours la chasse nous remercions tous les propriétaires fonciers sans qui nous ne pourrions pratiquer notre passion. Nous avons prélevé 20 sangliers contre 40 l'an passé c'est une saison calme, le plan de chasse est bien avancé 40 prélèvements pour 70 attributions et le cerf est terminé avec 4 prélèvements. Les chasseurs de lièvres et bécasses se font plaisir aussi, ils nous manquent juste les oiseaux migrateurs qui ont changé de couloirs, ils ne passent plus part chez nous. Une pensée pour tous nos malades en leur souhaitant bon rétablissement et qu'ils nous rejoignent le plus vite possible.

Les chasseurs d'Auriac vous souhaitent une bonne et heureuse année 2018.



L'Ecole

L'école d'Auriac compte cette année onze enfants du CE1 au CM2. L'enseignante est Elodie Sirieix, pour la troisième année consécutive. Les enfants des classes de maternelle et de CP sont à l'école de Rilhac-Xaintrie.

Irène Léoty et Sylvie Chassaing assurent la garderie du matin. A la cantine, c'est désormais Colette Neige qui prépare de bons petits plats aux enfants. Les activités périscolaires proposées après la classe sont variées : activités manuelles, activités sportives, jeux de société, informatique. Elles sont assurées par Sylvie Chassaing ou par des intervenants extérieurs sollicités par la mairie.

Cette année, les deux écoles du RPI ont pour projet de travailler avec Didier Jean et Zad, auteur et illustratrice originaires d'Albussac. Après avoir étudié leurs albums, les élèves auront le privilège de les rencontrer.

Les enseignantes ont également décidé d'adhérer au dispositif national école et cinéma. Les élèves visionneront donc plusieurs films au cours de l'année au cinéma d'Argentat.

En fin d'année, les élèves d'Elodie Sirieix partiront deux jours au cœur des volcans d'Auvergne.



Activités Périscolaires

Activités manuelles, jeux collectifs, biathlon, atelier fête des mères, atelier fête des pères, sarbacane, initiation danse folklorique, atelier de Pâques, jeux de société, hockey, atelier automne, atelier Halloween, foot-golf, atelier de Noël, atelier informatique, initiation danse country, jeux ludiques...



CLUB DE FOOT

L'organigramme de l'Entente des Barrages de la Xaintrie pour cette saison 2017/ 2018 est constitué de :

Président : Lofficial Franck,
Vice – Président : Daniel Lafond, Michel Caze et Joël Paquin
Trésorier : Badou Grégory,
Secrétaire : Lafond Daniel,
Entraîneurs : Olivier Duclaux, Joanny Anthony
Arbitres du club : Jean-Claude Broc, Serge Ischard, Olivier Gire, Gasquet Etienne
Arbitre de touches : Patrick Plaze, Brice Basset
Soigneurs : Bernard Clavière, Gilles Gadrat
Responsable des jeunes (AJAX) : Jérôme Ducros, Laurent Duverger

Membres : Coudert Jean Pierre, Mathieu Lassudrie



L'entente des Barrages de la Xaintrie a cette saison 108 licenciés en tant que joueurs dirigeants et jeunes.

L'équipe première est engagée en 1ère division district de la Corrèze



De septembre à décembre 2017, c'est l'équipe A qui a joué à AURIAC et pour la deuxième partie de saison c'est l'équipe B qui jouera à AURIAC en coupe Challenges des Réserves.

Nos jeunes U 17 ont joués leur première partie de championnat à Auriac., l'équipe B en 3ème division.

VELO CLUB D'AURIAC

Compte Rendu Activités Vélo Club Auriac en Xaintrie 2017

Cette année 2017, 12 coureurs licenciés du Vélo Club ont régulièrement participé aux compétitions sur route organisées par l'UFOLEP ainsi qu'aux diverses randonnées et compétitions VTT de la région.

Notre club s'est encore fait remarquer avec de très bons résultats.

Au total ils ont fait plus de 182 courses dont 76 places parmi les 5 premiers et 17 victoires.

Richard a obtenu le titre de champion départemental et celui de champion régional. Bravo à lui !!!

Trois coureurs ont participé au championnat de France. Richard finit 4ème dans la catégorie de plus de 60 ans.

Notre nouveau licencié Hidde est passé de la catégorie 3 à la catégorie 2.

Erwin et Jean Charles terminent respectivement 1er et 2ème meilleurs coureurs de la Corrèze et Richard 4ème.

Au classement par équipe, notre club se classe 5ème sur 14.

Nous n'oublions pas les autres licenciés qui ne courent pas en compétition mais roulent pour le plaisir.

Le club a aussi organisé sa traditionnelle course à Auriac le 22 avril avec 85 participants, un concours de belote le 19 mai avec 28 équipes et la course de St Privat le 19 août avec 69 participants.

La saison s'est terminée par l'Assemblée Générale le 28 octobre suivie d'un excellent repas servi au restaurant Les Jardins de Sothys.



CLUB DE L'AMITIE

Pour l'année 2017, l'effectif du club (43 adhérents) est en légère augmentation. Les activités sont toujours attractives à l'exception des randonnées pédestres les lundis après-midi qui sont supprimées.

Au printemps, une journée pour visiter la nouvelle grotte de LASCAUX ainsi que la ville de SARLAT, et à l'automne, la visite des burons de SALERS ont été les deux principales sorties annuelles du club.

Le 11 mai, sur proposition du club de l'Amitié de PLEAUX, une dizaine d'adhérents du club a vécu une journée dans l'Aveyron, riche en découvertes avec notamment la visite de la ferme des autruches ainsi que le musée « Terra-Mémoria » à BOZOULS.

Une soirée chargée en émotions, suite à la projection d'un film « contre l'oubli, sur la trace des poilus d'AURIAC », a permis à beaucoup de participants de vivre une page d'histoire tragique de notre commune.

Plusieurs repas au restaurant et les traditionnelles fêtes de Noël, et de la Chandeleur, sont autant de rendez-vous qui permettent de maintenir et d'enrichir les liens d'amitié entre les adhérents et d'atténuer l'isolement dans notre environnement rural.

Pour plus de renseignements s'adresser à :

Marie-Claire PORTOISBATTEUX :05.55.28.39.79.

Jeannine BRAJOU : 05.55.28.12.02.



LES VIEILLES CHARRIÈRES

L'association "Les Vieilles Charrières" a terminé le chantier des "Séchadou".

Les arbres morts et dangereux ont été abattus, la vue sur la Dordogne est maintenant complètement dégagée. Le panneau de signalisation sur la route descendant au Pont du Chambon est installé, il y en a un autre sur le chemin menant au site. Nous avons mis en place un panneau d'information, au niveau des "séchadou", sur l'utilisation des séchoirs par nos anciens.

Merci à tous les propriétaires de nous avoir laissé l'accès libre pour admirer les "séchadou" et contempler la vue sur la Dordogne. Merci au propriétaire du chemin de nous laisser passer.

Les chemins ouverts précédemment ont été entretenus.

Merci à tous les membres de l'association pour leur oeuvre et leur dévouement

Danielle Molist



CLUB D'ANIMATION AURIAC

Le Comité des fêtes d'Auriac... « **Gardien de l'Eglise au milieu du village** », une expression régionale qui signifie, *vouloir garder les choses telles qu'elles sont, ne rien changer*- qui lui va bien !

Le Comité des fêtes d'Auriac est composé d'une équipe de bénévoles mêlant ruraux de souche et ruraux d'adoption venus d'ailleurs, qui s'investissent tout au long de l'année pour montrer que le pays ne veut pas mourir.

Chaque année, fin juillet, quand le village redevient la résidence éphémère de citadins épuisés par leur vie trépidante, la fête arrive. Elle se pose en incontournable depuis plus d'un demi siècle, placée sous le signe de la musique et de la convivialité.

Le samedi soir, de ce dernier week-end de juillet, l'orchestre de Rémy, Lolo et les Cousins, et les 400 convives attablés autour du traditionnel aligot/saucisse entonnent leurs chants rituels : le chant des Gabarriers, l'Aviron bayonnais etc....

On rit, on chante, on danse, en un mot on festoie jusqu'à l'aube pour marquer la joie de se retrouver ensemble après un an d'absence, avec un peu plus de kilos et de cheveux blancs !

C'est la ribouldingue d'Auriac. Le stand de la buvette est pris d'assaut, on y refait le monde, il s'est passé tellement de chose dans l'année. Le lendemain la fête continue avec un spectacle.

Ce dimanche 2017, Auriac a accueilli des danseurs de Salsa, cette musique de danse au tempo vif, au charme piquant, sensuel et attirant, laissant libre court à l'improvisation des salseros (les danseurs) et des salse-ras (les danseuses) pour le plaisir des yeux Auriacois.

C'est aussi une journée ludique, mélange de modernité, avec les structures gonflables que les enfants adorent, et du passé avec les jeux de quilles d'antan. Là encore, la buvette ne désemplie pas, sous le soleil de juillet. Heureusement, parce que c'est là, la principale source de revenu du Comité : faire le plus possible de bénéfice pour imaginer la fête de l'année suivante.

Ce week-end festif se conclut par le traditionnel feu d'artifice offert par la municipalité dans le décor superbe du lac qui prend feu à la fin du spectacle, donnant naissance au tableau féerique du bouquet final riche en couleur et en bruit de pétards et de fusées puissantes.

En 2017, le Comité a aussi organisé deux concours de belote, ce jeu de cartes du « peuple » en opposition au bridge jugé plus « aristocratique ».

Ce jeu de belote qui met en avant l'attention et la réflexion, mais aussi le jeu en équipe, est un jeu somme toute assez simple et accessible à tous, pratiqué en France depuis 1900 et très populaire avec sa transmission de bouche à oreille qui favorise la diversité des variantes.

On vient de loin, de tous les coins du Cantal limitrophe et de basse Corrèze « pour taper le carton » à Auriac.

Les équipes sont tirées au sort pour éviter la triche et permettre aux gens de se rencontrer ; On est là pour la



gagne, mais aussi pour se divertir un moment. Certes, quelquefois on n'hésite pas à forcer les règles en lançant de grands regards explicites à son partenaire quand il faut qu'il coupe, mais toujours dans la bonne humeur.

Chacun repart avec un lot en pensant déjà au prochain concours avec une envie de revanche.

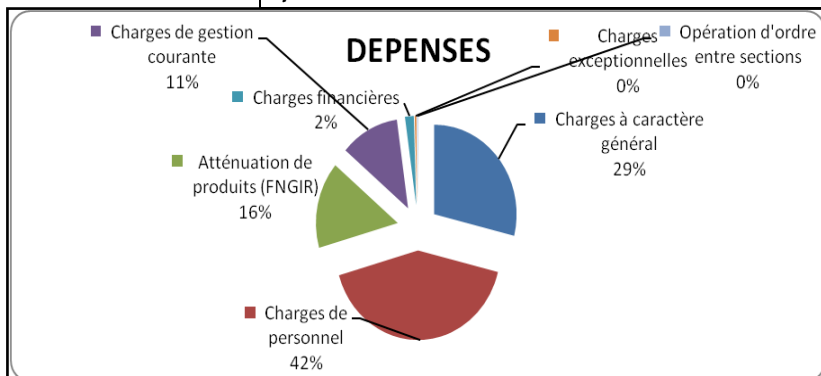
A l'assemblée générale du 2017, Daniel Léoty président depuis 2011 n'a pas souhaité continuer cette aventure. La souriante Sophie Grèze de Verchapie lui succède au poste de présidente, souhaitons lui bonne chance.

Informations municipales 2017

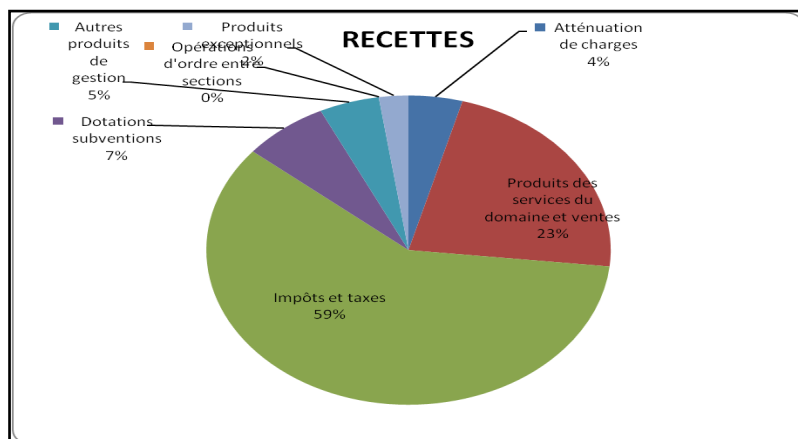
SECTION DE FONCTIONNEMENT BUDGET PRINCIPAL COMMUNE

Ces tableaux sont issus du Compte Administratif 2016

DEPENSES	631 425,15
Charges à caractère général	182 261,93
Charges de personnel	263 024,38
Atténuation de produits (FNGDR)	99 108,00
Charges de gestion courante	73 158,38
Charges financières	10 891,70
Charges exceptionnelles	2 080,00
Opération d'ordre entre sections	900,76



RECETTES	720 357,73
Atténuation de charges	31 021,48
Produits des services du domaine et ventes	161 213,16
Impôts et taxes	427 378,47
Dotations subventions	49 215,18
Autres produits de gestion	34 552,26
Opérations d'ordre entre sections	0,00
Produits exceptionnels	16 977,18



TOTAL	
Dépenses	631 425,15 €
Recettes	720 357,73 €
Résultat de l'exercice	88 932,58 €
Résultat N-1	91 478,43 €
Solde	180 411,01 €

**XAINTRIE
VAL'DORDOGNE**

XAINTRIE VAL'DORDOGNE
chaque jour à votre service...



Meilleurs vœux

**AURIACOISES
AURIACOIS**

Bon nombre d'entre vous possède une **adresse mail**.

Afin de mieux vous informer et plus rapidement, de vous contacter, de vous transmettre des informations concernant votre commune ou la communauté de communes :

« XAINTRIE VAL'DORDOGNE », de vous faire part des manifestations qui ont lieu à Auriac ou susceptibles de vous intéresser, nous vous demandons de bien vouloir transmettre à la mairie votre adresse de messagerie électronique soit en la déposant au secrétariat soit en l'adressant à :

commune.auriac@orange.fr
Nous vous en remercions.

Bienvenue aux nouveaux arrivants 2017

Mme BERTELOOT Edith et Evan, à Job

Mr et Mme MATAIX, Flancheix

Mr et Mme ASSOUS, Le Mons

Mr FOURTET Jean Marie, à Valette

Remerciements

À Mme Nicole Roulliay pour son soutien indéfectible aux enfants de l'école d'Auriac pour le financement des activités périscolaires.

À Mr et Mme MAS et à la société Sothys pour leur très forte implication aux cotés de l'association « les Courrijous » dans l'organisation du 3ème marché de Noël à Auriac, confirmation d'une superbe réussite.

A tous les bénévoles qui par leurs actions animent le village et le rendent agréable à vivre.

Nous remercions également tous ceux et celles qui ont apporté leur contribution financière ou matérielle à la commune.

A tous ceux et celles qui ont participé à la rédaction de ce bulletin municipal, que ce soit par leurs articles ou leurs photos.

Site de la commune : www.auriac.fr